

Le Président de la GPBM

Le secteur bancaire engagé pour la réussite d'un dispositif "spécial, rénové et harmonisé" d'appui et de financement des jeunes porteurs de projets et des PME

Le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), Monsieur Othman Benjelloun, a souligné, lundi 27 janvier 2020 à Rabat, l'engagement du secteur bancaire à demeurer "mobilisé" pour la réussite et la pérennisation d'un dispositif "spécial, rénové et harmonisé" d'appui et de financement des jeunes porteurs de projets et des PME, conformément aux orientations et directives contenues dans le discours fondateur prononcé par SM le Roi Mohammed VI le 11 octobre dernier devant les membres des deux Chambres du Parlement.

Détaillant les contours de ce dispositif, lors d'une allocution prononcée devant SM le Roi au Palais Royal de Rabat, à l'occasion de la cérémonie de présentation du "Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises" et de signature des conventions y afférentes, M. Benjelloun a assuré que le secteur bancaire s'engage à contribuer à hauteur de 3 milliards de dirhams, à parts égales entre le secteur bancaire et l'Etat, au "Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat".

Il a fait état, en ce sens, de l'engagement des banques à mettre au service des jeunes porteurs de projets et des PME "tout l'accompagnement dans la durée qu'ils requièrent, en termes de proximité, d'écoute, d'assistance à la structuration, de formation ou de conseil, dans tous les secteurs économiques et toutes les régions du Royaume. « Les banques prennent l'engagement que les produits offerts aux jeunes seront "simples d'accès et d'utilisation, grâce à des procédures allégées de constitution et de garantie, bénéficiant d'une gratuité, au départ, des frais de constitution des dossiers ainsi que de faibles taux d'intérêt, grâce à un taux de refinancement privilégié consenti aux banques par Bank Al Maghrib », a indiqué M. Benjelloun.

Les banques s'engagent aussi à ce que "les délais de réponse aux entrepreneurs ne dépassent pas trois semaines", a détaillé M. Benjelloun, soulignant que ces délais seront d'autant plus facilités que les banques se verront confier par la Caisse Centrale de Garantie la délégation d'octroi de garantie pouvant atteindre jusqu'à 80% du montant du crédit. « Les entrepreneurs verront leur accès élargi aux différents guichets bancaires et aux services financiers en général, grâce à un plus grand maillage des localités non encore desservies, grâce aux outils technologiques tels que le Mobile Banking, ainsi qu'à la Microfinance et la MicroAssurance », a-t-il assuré.

La réussite de ce dispositif réside, selon le président du GPBM, tout autant dans l'accompagnement individuel mené aux niveaux local, régional et national, par les Centres Régionaux d'Investissement, la Caisse Centrale de Garantie et l'Agence Maroc PME, soulignant que la communauté bancaire continuera de promouvoir des actions de développement durable dans les domaines de l'éducation et de la

protection de l'enfance, de la préservation de l'environnement, de la culture, de l'art et du sport. M. Benjelloun a réitéré l'engagement que le secteur bancaire "demeurera mobilisé pour la réussite et la pérennisation de ce dispositif majeur", au bénéfice de ce qui représente l'essentiel du tissu productif économique marocain, "un gisement important de créations d'emplois et de génération de revenus, ainsi que d'inclusion du secteur informel au sein de l'économie".